

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

2 - Discussion sur le projet éolien

16 mai 2019 - Vauxrenard

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Contexte national

- Une production électrique basée sur le nucléaire (50 centrales d'environ 1000 Mwe),
- Une part importante d'hydraulique (10%)
- La nécessité de trouver d'autres sources d'énergie :
 - Solaire, biomasse, éolien terrestre et marin,
- Et de réduire fortement notre consommation...

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Politique gouvernementale

- Un plan pluriannuel : PPE 2019 (2019-2028)
- Réduire « un peu » le nucléaire et la consommation
- Tripler l'éolien (de 6 000 à 18 000 machines)
- Céder l'essentiel de la production au privé (sauf le nucléaire !)
- Accorder aux industriels des conditions d'achat très avantageuses, financées par les consommateurs

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Les problèmes soulevés par cette politique

- Energies renouvelables intermittentes (absence de vent ou de soleil)
- Economies d'énergie très insuffisantes
- D'où la nécessité de maintenir une production de base importante (gaz, charbon, nucléaire)
 - 1 centrale nucléaire = 1 000 éoliennes de 4 MWe
- Des énergies vertes très onéreuses...
 - Qui n'appartiennent plus à la nation,
 - Qui rapportent des profits colossaux au privé.
 - Financés par les consommateurs (CSPE, 4 milliards €),

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis



Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

A l'échelle de la communauté de communes

- La CCSB conduit une politique volontariste en matière d'autonomie énergétique : TEPos
- Basée sur :
 - la réduction de la consommation,
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique,
 - la production d'énergies alternatives : vent, biomasse...
 - La mobilisation des citoyens.
- Rôle important de l'éolien dans cette stratégie !

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Le projet éolien à Vauxrenard selon RES ...

- Site montagneux, favorable au vent (mais limite...)
- En dehors des contraintes d'implantation (dixit RES)
 - hors zone de radars (défense, météo, aéroports),
 - pas d'éléments patrimoniaux et paysagers !
 - pas de zone protégée ou sensible en matière d'environnement,
 - faible impact sur le réseau hydraulique et les captages,
- De 3 à 6 machines de 150 m (ou plus) sur :
 - la montagne des Eguillettes,
 - la crête de la Lienne au dessus de Vareille,
 - Fontmartin

Collectif de la Pierre de Saint Martin

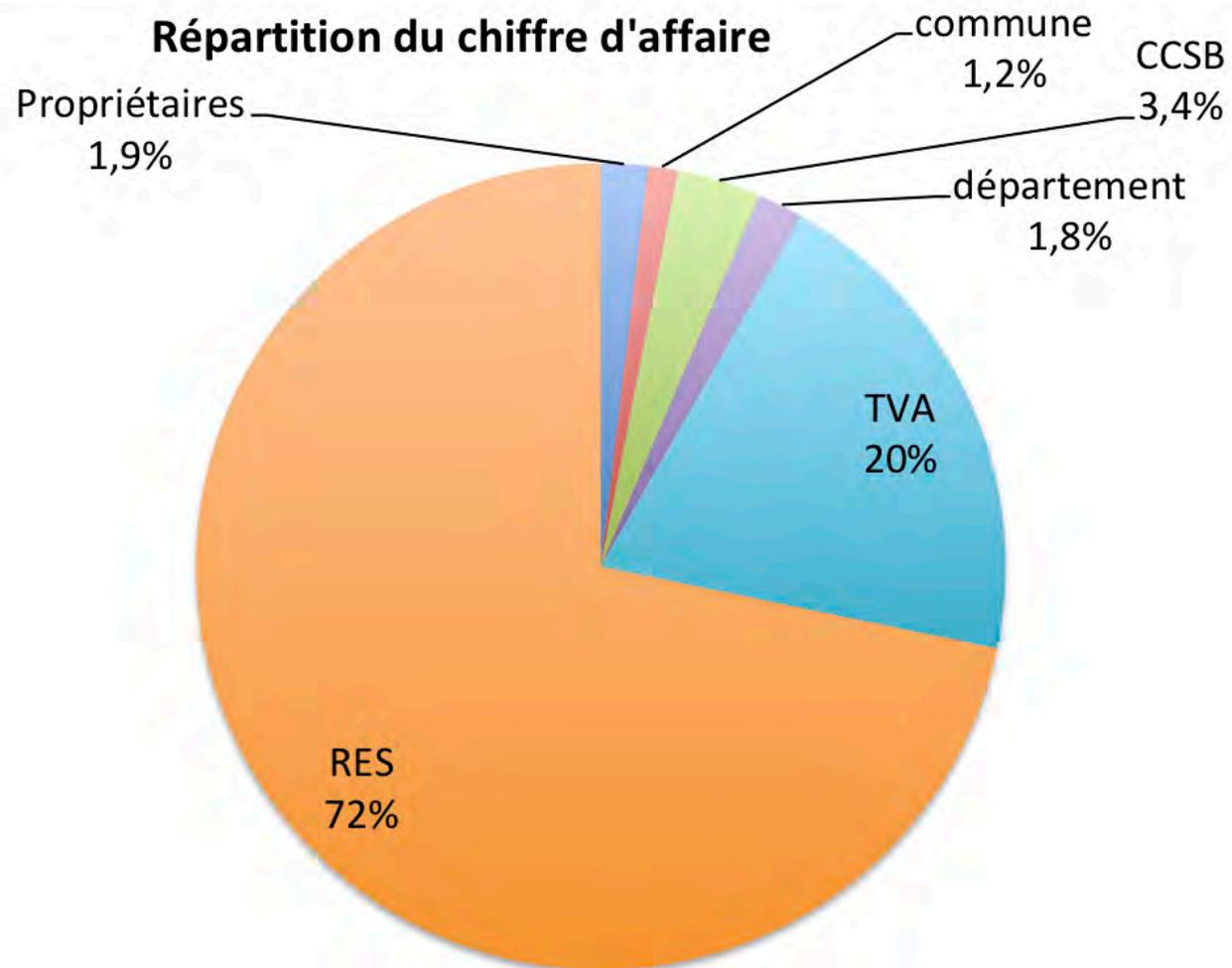
Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Répartition des retours financiers

- D'abord les propriétaires : 9.000 € par éolienne
- Les collectivités (pour 6 éoliennes) :
 - Commune: 34 000 € / an
 - Communauté de communes : 97 000 €/an
 - Département : 53 000 €/an
 - Etat (TVA 20%) : 814 000 €/an
- Le plus gros bénéficiaire est l'entreprise
 - Avec environ 2 000 000 €/an pour la construction et l'exploitation
 - Un taux de rentabilité très élevé : de 10 à 15%
 - Investissements amortis en 8 à 12 ans pour 20 ans d'exploitation
 - Les champs d'éoliennes sont très bien cotés : spéculation

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis



Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Les problèmes posés par ce projet éolien (1)

- Une entreprise anglaise qui engrange les bénéfices !
- Un impact paysager important en haut des collines
 - Chemins de randonnées, château du Thil, église du XIème
 - Quel impact sur l'immobilier ?
 - [Simulation vidéo](#)
- Des impacts environnementaux conséquents
 - Chantier gigantesque en [zone naturelle sensible \(Eguillettes\)](#)
 - Routes et chemins fortement impactés (7,5 km à créer au sommet)
 - Problème de l'impact sur les sources et la ressource en eau...
 - Voies de pénétration favorables aux motos, défavorables à la faune,
 - Destruction de 8 ha de forêt

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Les problèmes posés par le projet éolien (2)

- Des nuisances
 - Bruit gênant à longue distance : voir [la vidéo](#)
 - Mouvement des pales créant des ombres mobiles
 - Lumières clignotantes en haut des mâts pendant la nuit
- Devenir de éoliennes
 - Durée de vie : 20 ans, et après ?
 - Que devient le béton dans le sol (plus 1 000 tonnes par éolienne) ?
 - Quel niveau de démantèlement ?
 - Contrats avec les propriétaires très contraignants
 - Possibilité d'accroissement de la hauteur des machines...

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Promesse de Bail RES pour les propriétaires

- Unilatéral, gracieux, exclusif, cessible, promesse et bail résiliables par preneur sans indemnité,
 - Durée promesse gracieuse 5 ans + 3 ans, bail 40 ans
 - Rêve : éolienne 3 000 € par MW mais si pas d'éolienne engagement servitudes 1 € par m² (mini 150 € maxi 6 000€)
 - Démantèlement : 50 000€ bloqués insuffisants, béton enfoui 2 m forestier, 1m agricole
 - Défaillance possible de l'exploitant pour démantèlement si structure juridique trop légère, schéma pervers possible.
 - Vestiges après fin du bail : propriété du propriétaire du terrain et responsabilité réelle (danger, pollution...) !
 - Aucune indication sur emplacement, taille éolienne, équipements, câblage...
 - Changement de statut de la parcelle (fiscalité, succession, subventions)
 - Stratégie : RES n'achète pas les parcelles ? Location 40 ans 360 000 à 480 000 € par éolienne pour 5 000 m² !!!
- => **Parce qu'ils ne veulent pas être responsables des vestiges polluants** non démantelés (1400 t béton, 100 t acier, km câbles, équipements) probablement 1 M € par éolienne.

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

En conclusion sur ce projet d'éoliennes...

- Des avantages :
 - Une énergie décarbonnée
 - Des retombées financières locales, non garanties dans la durée.
- Mais...
 - Intermittence ne pouvant remplacer les autres autres sources d'E.
 - Des impacts environnementaux et paysagers importants
 - Des risques en matière de bruit, de pollution des sols et des sources
 - Une privatisation non contrôlable de la production d'énergie...
 - Qui rapporte surtout aux exploitants privés
 - Un devenir incertain des machines au bout de 20 ans

Collectif de la Pierre de Saint Martin

Culture, nature, paysage et patrimoine en pays Varnaudis

Quelles suites à ce projet ?

- Opposition du Conseil municipal (vote le 4 mars 2019)
- Mais argumentation contraire du maire (Courrier 24/04/19)
- Comptes rendus de RES n'intégrant pas l'opposition marquée
- Poursuite de la « concertation » en dehors de Vauxrenard
- Communauté de commune (CCSB) incitative : TEPos
- Enquêtes d'utilité publique non prises en compte...
- Préfecture aux ordres du gouvernement
- **Grande importance de la mobilisation !**
- **Se rapprocher des autres projets (collectif en cours)**

Quelles actions à venir ?